



ffgolf®

QUALIFICATIONS DÉPARTEMENTALES TOUR POUSETS Individuel « Challenge Thomas LEVET » Règlement 2026

Phase qualificative organisée par les CDG77 et CDG94

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles.

À partir de l'édition 2026, l'organisation évolue et reposera sur plusieurs étapes organisées par les comités départementaux, suivie d'une finale de Ligue :

1. Deux épreuves minimum qualificatives par zone départementale (réservées aux joueurs licenciés U10 dans les clubs du/des comité(s) organisateur(s))
2. Une épreuve OPEN organisée par chaque zone départementale (ouverte à l'ensemble des licenciés U10 d'Ile-de-France)
3. Une finale régionale du Tour Poucets Individuel organisée par la Ligue Paris Ile-de-France



ffgolf®

2. CALENDRIER DE JEU

	Tour 1	Tour 2	Épreuve OPEN
Zone départementale 77/94	05 mars 2026	22 mars 2026	15 avril 2026
Date de clôture des inscriptions	<i>19 février 2026</i>	<i>08 mars 2026</i>	<i>01 avril 2026</i>
Lieu	<i>Golf d'Ormesson</i>	<i>Golf de Bussy</i>	<i>Golf de Lésigny</i>

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouverte aux filles et aux garçons **dont l'index est inférieur ou égal à 50,0** à la date limite d'inscription de sa première étape qualificative. Cependant, un joueur ayant joué une première épreuve, reste éligible jusqu'à la finale quel que soit l'évolution de son index (même si celui-ci repasse au-dessus de 50,0).
- Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve de qualification sera limité à 60. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque étape.
- **Un minimum de 9 places** sera réservé aux filles sur chaque épreuve.
- En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.
- Le joueur doit être titulaire de la licence ffgolf de l'année en cours, **licencié au sein d'un club des comités départementaux 77/94 pour les 2 étapes départementales hors open.**
- L'épreuve OPEN est-elle accessible à l'ensemble des licenciés Paris Ile-de-France.
- A jour du questionnaire de santé (ou certificat médical).



ffgolf®

4. ENGAGEMENTS

Épreuves départementales (Hors OPEN) :

- Les joueurs devront s'inscrire directement auprès du comité départemental de golf de Seine-et-Marne (avec règlement en ligne des droits de jeu).
- **(Le droit d'inscription est fixé à 10€ par joueur et par tour.**
- Les inscriptions se feront sur le site du comité départemental de golf de Seine-et-Marne : jp.caillaud@cdgolf77.fr au plus tard le : voir le calendrier Page 1.
- **En cas de forfait après la publication des départs, les droits d'inscription restent dû.**

Épreuve OPEN :

- Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Île-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu.
- **Le droit d'inscription est fixé à 10 € par joueur et par tour.**
- Les inscriptions se feront sur le site de la Ligue Paris Île-de-France : www.lgpidf.com au plus tard : voir le calendrier.
- **En cas de forfait après la publication des départs, les droits d'inscription restent dû.**

5. FORME DE JEU

5.1. FORMULE :

Stroke-play Brut Score maximum (9 coups par trou).

Le vainqueur du tour est le joueur qui aura le score le plus bas sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

5.2. SÉRIES :

- 1 série Filles.
- 1 série Garçons.

5.3. DÉPARTS :

Les heures de départs seront communiquées sur le site internet du Comité Départemental de Seine-et-Marne 48h avant l'évènement.



ffgolf®

Épreuves départementales (Hors OPEN) : Les heures de départ seront consultables sur le site du comité départemental de golf de Seine-et-Marne ainsi que sur l'espace FFGOLF au plus tard 48 h avant l'épreuve.

Épreuve OPEN : Les heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com ainsi que sur le site du comité départemental de golf de Seine-et-Marne et l'espace FFGOLF au plus tard 48 h avant l'épreuve.

6. REPÈRES DE DÉPARTS

Parcours de 9 trous, avec des distances adaptées à l'âge des participants.

7. INFORMATIONS

7.1 Sont interdits :

- Cadets
- Chariots électriques
- Instrument de mesure

7.2 Accompagnateurs

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

7.3 Suiveurs de partie

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par le Comité. Un suiveur de partie ne peut pas suivre la partie d'un enfant auquel il est lié. Les suiveurs de partie n'ont pas le droit d'aller sur le green.



En respectant les règles énoncées ci-dessus il serait souhaitable que les suiveurs de partie soient affectés en priorité aux parties des joueurs les plus jeunes ou les moins aguerris.

7.4 Autorisations parentales signées à fournir

- pour le prélèvement anti-dopage
- pour les urgences médicales et chirurgicales
- Autorisation de Captation et de diffusion d'image (Mineur)

8. CLASSEMENT

8.1. ATTRIBUTION DES POINTS :

Epreuves départementales et OPEN

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	195	21 ^e	25
2 ^e	155	22 ^e	23
3 ^e	125	23 ^e	21
4 ^e	105	24 ^e	19
5 ^e	95	25 ^e	17
6 ^e	85	26 ^e	15
7 ^e	80	27 ^e	14
8 ^e	75	28 ^e	13
9 ^e	70	29 ^e	12
10 ^e	65	30 ^e	11
11 ^e	60	31 ^e	10
12 ^e	56	32 ^e	9
13 ^e	52	33 ^e	8
14 ^e	48	34 ^e	7
15 ^e	44	35 ^e	6
16 ^e	40	36 ^e	5
17 ^e	37	37 ^e	4
18 ^e	34	38 ^e	3
19 ^e	31	39 ^e	2
20 ^e	28	40 ^e et plus	1



Si des joueurs sont à égalité, les points seront partagés.

Exemple : 3 joueurs sont 3^e ex aequo :

3^e 125 points ; 4^e 105 points ; 5^e 95 points $(125+105+95) / 3 = 108,33$ points.

Les joueurs à égalité auront donc chacun 108,33 points.

8.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

- Un joueur pourra participer à chacune des 2 épreuves qualificatives du département, ainsi qu'aux 5 épreuves OPEN dans les limites de places évoquées dans le paragraphe 3 - Conditions de Participation.
- **Les 2 meilleurs U10 Garçon et la meilleure U10 Fille au cumul des points des 2 épreuves départementales hors OPEN seront qualifiés pour la Finale régionale.**
- L'épreuve OPEN permettra elle de marquer des points pour le classement regroupant les 5 épreuves OPEN qui définira le reste des qualifiés pour la Finale régionale, basé sur le cumul des 3 meilleures performances en termes de points obtenus.
- **Si un joueur qualifié via les 2 épreuves départementales est également qualifié via les épreuves OPEN, le joueur suivant au classement des 2 épreuves départementales sera qualifié.**

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- le directeur du club d'accueil ou son adjoint
- un représentant du CDG77
- un arbitre FFGolf (qui peut assurer une assistance par téléphone)

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.